Bulletin d'information
de la municipalité d'Airaines

FÉVRIER 2017
N°1

Airaines notre ville

L'EAU Notre patrimoine commun P. 02

CCAS Au service des plus fragiles P. 03

TRAVAUX Réalisations 2016 et 2017 P. 06

FÊTES La saint Clément, une sacrée aventure P. 10

ASSO Airaines en faveur du Gabon P. 12

EDITO

Votre bulletin d'information municipal change ! Notre ville change !
J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle formule de votre bulletin d'information municipal : plus clair, moderne et agréable à lire... tout en étant moins coûteux. Nous avons œuvré pour nous entourer de professionnels et de l'expérience de Mme Debris, secrétaire dédiée au bulletin.
Nous avons aussi attendu que le train d'impression de la communauté de commune de Somme Sud-Ouest soit opérationnel, pour réduire les coûts d'impression. Mis bout à bout, avec beaucoup moins d'argent public, nous faisons mieux ! Notre souhait est que ce bulletin soit bi-annuel.

Améliorer votre information est notre priorité
• Fin octobre, vous avez pu découvrir la page Facebook de la ville d'Airaines : si ce n'est déjà fait, venez l'aimer pour échanger et partager nos actualités et événements. **www.facebook.com/VilleAiraines/**

• En décembre, vous avez pu apprécier un nouvel équipement : le panneau électronique d'informations communales sur le parking de la mairie (financé en partie par la réserve parlementaire). Là aussi des informations sont publiées. Les publications sont d'ailleurs ouvertes aux associations... Alors pensez à nous contacter pour profiter de ce relais.
2017 verra également une refonte complète du site de la ville d'Airaines. Il sera dédié aux informations quotidiennes de la ville : actualités, infos pratiques, comptes rendus de nos travaux et commissions, et bien sûr de belles photos d'actualité.

Nous travaillons chaque jour à faire plus pour vous !
Bonne lecture à toutes et à tous avec
"Airaines, notre ville"

François Rouillard,
adjoint en charge de la communication

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Somme Sud-Ouest

Gestion de la ville

Le bulletin municipal est toujours un moment privilégié pour nous de vous présenter le bilan de l'année civile écoulée et celle à venir. Le travail ne manque pas et je remercie mes collaborateurs pour leur présence et leur dévouement.

Suite à une gestion adaptée depuis notre arrivée en 2014, nous avons fait face à toutes nos obligations. Pour la première fois en 2016, nous avons engagé de nouveaux investissements, cela va se poursuivre en 2017 avec une phase importante en 2018.

Cela est possible grâce à une gestion rigoureuse qui tient compte de la baisse des dotations globales de fonctionnement de l'État (DGF) et des subventions pour les travaux. La baisse des impôts locaux va se poursuivre en 2017 comme nous nous y sommes engagés.

Très impliqués, avec mes collègues délégués, nous devons être des acteurs dans la nouvelle Communauté de Communes Somme Sud Ouest (CC2SO) afin de peser sur les décisions qui engageront la CC2SO et notre Collectivité dans le but de réussir cette transformation inéluctable porteuse d'avenir.

Airaines est une ville où il fait bon vivre. Son bourg centre apporte de nombreux services de qualité dûs au travail et au professionnalisme des commerçants et artisans. Les entreprises industrielles, agricoles et para-agricoles, malgré la conjoncture difficile, restent le fleuron d'Airaines et maintiennent l'emploi. Je veux ici leur rendre hommage et les assurer de mon estime et mon soutien. Les associations au nombre de 41 et les bénévoles font d'Airaines une ville enviée par son dynamisme et la qualité des manifestations qu'elle propose.

Un grand merci à vous.

Albert Noblesse, votre maire

Eau et assainissement

L'eau, notre patrimoine commun

La loi grenelle 2 impose de nouvelles obligations aux collectivités organisatrices des services d'eau potable et crée des incitations fiscales.

- disposer d'un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable avant le 31 décembre 2013.
- établir un plan d'action en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret, à savoir pour la commune d'Airaines 75% (ratio en pourcentage entre le volume d'eau prélevé et le volume d'eau distribué).

Si l'une de ces deux conditions n'est pas respectée, le taux de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau, usage alimentation en eau potable sera doublé.

L'étude diagnostique de notre réseau

Dans ce contexte la commune d'Airaines a été amenée à subir des pénalités financières, les conditions imposées par la loi n'ayant pas été respectées depuis 2014 . C'est pourquoi le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire procéder à une étude diagnostique du réseau d'eau potable et de distribution.

→ Réparation d'une canalisation d'eau potable.

Cette étude ainsi que certains travaux (pose de compteurs de sectorisation par exemple) sont subventionnés à hauteur de 70 % par l'agence de l'eau artois picardie. Elle doit durer environ un an.

Pour nous accompagner dans cette étude, la commune a sollicité le syndicat mixte AMEVA en tant qu'assistant à la maitrise d'ouvrage. Suite à un appel à candidature trois entreprises ont répondu : G2C, SOGETI, SEMPACO. L'analyse des offres tant au plan technique que financier, nous a permis de retenir la société SOGETI.

La société SOGETI INGENIERIE SAS basée à Bois Guillaume est spécialisée, entre autre, dans les études diagnostiques des réseaux d'eau potable.

Elle dispose de nombreuses références positives en la matière, ses moyens humains et techniques répondent bien aux besoins exprimés dans le CCTP (cahier des clauses techniques et particulières) du marché.

L'ouverture des plis a eu lieu le 29 septembre 2016, le montant des offres se situe dans une fourchette de 43.202 € HT pour la plus basse et de 48.940 € HT pour la plus élevée.

Ces montants n'incluent pas la pose des compteurs de sectorisations qui est estimée à environ 40.000 € par l'AMEVA.

Bien entendu les employés du service de l'eau et assainissement seront pleinement associés à la réalisation de cette étude.

Tous les jours notre régie est à votre service

Pour mémoire quand nous sommes arrivés, le rendement du réseau d'eau potable était de 38%, il se situe actuellement aux alentours de 65%.

Ce résultat a été rendu possible grâce à des campagnes de recherches de fuites, suivies de réparations, et à l'acquisition de nouveaux matériels de détection.

En conclusion je vous communique le contenu synthétique du CCTP de l'étude diagnostique qui a débuté le 31 janvier 2017.

Marcel Lenel

ETUDE DIAGNOSTIQUE GLOBALE DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE .

• Phase 1 :

- Collecte des données
- Descriptif des ouvrages de surface
- Passage caméra des puits
- Diagraphie des puits
- Diagnostic du génie civil des réservoirs
- Descriptif des ouvrages souterrains dont :
  - *Plans*
  - *Inventaire des branchements (dont plomb)*
  - *Pyramide des compteurs*
- Carnet de vannage complet
- Géolocalisation des vannes et accessoires réseau
- Constitution d'un système d'information géographique complet avec 15 attributs par tronçons
- Synthèse sur la ressource et la qualité de l'eau
- Recueil et maîtrise des volumes.

• Phase 2 :

- Campagne de mesures
  - *Cinq nuits de sectorisation (mesures)*
- Modélisation informatique du système d'eau potable (Calage du modèle, comportement, analyse des risques).

• Phase 3 :

- Adéquation des besoins et des ressources actuels et futurs
- Adéquation du système d'alimentation en eau par rapport au besoin.

• Phase 4 :

- Propositions d'actions et programmation hiérarchisée de travaux avec impact sur le prix de l'eau.

Le CCAS – Actions du Centre Communal d'Actions sociales en 2016

L'accueil des nouveaux nés à l'occasion de la fête des mères : comme les années précédentes, le 28 mai dernier, 29 enfants nés en 2015 ont été conviés dans l'annexe de la salle des fêtes. Monsieur le maire, les membres du Conseil municipal et du CCAS ont remis aux 13 enfants présents (et 2 excusés), un livre de naissance et offert une rose à chaque maman.

Le loto et le ramassage des ferrailles : en partenariat avec le Comité des Fêtes, le 14ème loto a été organisé le 6 mars 2016. Le public est venu en très grand nombre pour profiter des nombreux lots. La super vitrine a été dotée d'un ordinateur offert par Carrefour Market. Nos remerciements vont aux nombreux commerçants, artisans et industriels qui ont joué le jeu en offrant de nombreux lots pour la tombola. Le bénéfice a été imputé au CCAS, tout comme celui de la vente des ferrailles. Le CCAS a également organisé pour les aînés un repas (en mai) et la remise de colis de noël (en décembre). ***cf. article et photos page 10.***

Le CCAS au service des plus fragiles

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire et composé, à part égale, de 8 membres élus par le Conseil municipal et de 8 membres de la société civile désignés par le maire dont :

- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Le centre communal d'action sociale dispose d'un budget autonome alimenté par :

- ses ressources propres : les dons et legs, les produits de quêtes ou de collectes
- la subvention communale.

A qui s'adresse le CCAS ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.
Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.
Le CCAS attribue des secours sur demande présentée par l'assistante sociale de secteur pour répondre à une situation exceptionnelle ou oriente vers les services sociaux divers.
Les demandes d'aide sont étudiées en commission et sont soumises à condition suivant un barème légal.
Le CCAS assure un rôle de coordination ainsi qu'une veille des personnes fragiles lors du plan d'urgence hivernal, récemment nous avons abrité une personne sans domicile fixe.

Voici les aides octroyées en 2016 :

Prestations en nature
- aide alimentaire sous forme de bons d'achat
- aide de combustible sous forme de bons d'achat.

Aides exceptionnelles
- aide à la participation de frais d'obsèques
- aide au paiement d'une facture
- aide pour la participation à un centre aéré
- aide pour des achats divers.

Aide sociale aux personnes âgées et handicapées
- constitution des dossiers au titre de l'aide sociale à domicile
- constitution des dossiers à l'hébergement de personnes handicapées
- constitution des dossiers d'obligations alimentaires.

> « Fortement investie depuis bientôt 3 ans maintenant dans les affaires sociales de notre commune, je suis particulièrement fière d'avoir pu aider certaines familles en difficulté cette année. En 2017 nous prévoyons, toujours avec plaisir, le loto annuel organisé le 5 mars prochain, action phare du CCAS pour récolter des fonds supplémentaires »

Paulette Loeuillet
Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie au 03 22 29 40 75

Une nouvelle organisation des services de notre collectivité

Comme prévu, l'année 2016 a vu le transfert des compétences scolaire, périscolaire, extrascolaire et bibliothèque à la Com de com. Voici les changements importants que ce transfert a entraîné au sein de notre personnel.

Agents transférés à la CC2SO (Communauté de communes Somme Sud-Ouest) à compter du 1er septembre 2016 :

- 6 agents à 100% de leur temps de travail, 1 agent à 83 % et 1 agent à 70 % dans le cadre de la compétence scolaire
- 2 agents à temps plein et 1 agent à 30 % dans le cadre de la compétence bibliothèque.

"Je tiens ici à les remercier et les féliciter pour leur travail ainsi que pour tout ce qu'ils ont apporté pendant toutes ces années à notre collectivité, à nos enfants."

Agents mis à la disposition de la CC2SO :
- 1 agent à 31% (service restauration scolaire/entretien) et 1 agent à 20% (service administratif) dans le cadre de la compétence scolaire, à compter du 1er septembre 2016.

Certains agents du service technique interviennent aussi à la demande de la **CC2SO** (pour l'entretien des bâtiments par exemple) et l'agent d'animation aux écoles est également mis à leur disposition.

➔ Départ en retraite de Mme Régnier.

➔ Mise en disponibilité de Mme Verlant.

Changements intervenus au cours de l'année 2016.

Service secrétariat

- Le départ en retraite de Mme Marie-Claire Millot (titulaire à 28/35ème au service de l'eau), à compter du 1er février. Remplacée par Mme Angélique Ségard en tant que stagiaire à temps non complet 28/35ème, à compter du 1er octobre 2016.
- La nomination de Mme Laëtitia Geumetz en tant que stagiaire à temps complet, à compter du 1er février 2016.
- La fin du contrat d'avenir de Mme Delphine François (temps non complet 24/35ème), à compter du 1er avril 2016. Remplacée par M. Adrien Daboval le 11 avril 2016 (en contrat CUI 24/35ème).
- La mise en disponibilité de Mme Ginette Verlant, à compter du 1er octobre 2016 (titulaire temps complet exerçant à 80%). Remplacée par Mme Cécilia Lenglet, à compter du 1er juillet 2016 (titulaire temps complet).
- La demande de passage à 80% de Mme Laëtitia Geumetz, à compter du 1er septembre 2016.

Au final, le service secrétariat fonctionne avec un mi-temps en moins. Le personnel administratif fait preuve de professionnalisme et s'adapte aux circonstances.

Service technique

- La fin de contrat de M. Guy Lefèbvre (contrat CUI 20h), au 1er août 2016.
- Départ (à la demande de l'agent) de M. Kévin Légal (contrat CUI 35h), au 4 octobre 2016.
- Départ (à la demande de l'agent) de M. Romain Pezet (contrat d'Avenir 35h), au 4 octobre 2016.
- La fin de contrat de M. Valentin Rollé (contrat d'Avenir 35h), au 1er juillet 2016.
- La fin de contrat de M. Stéphane Ségard (contractuel temps complet du 18 juillet au 31 octobre 2016).
- L'arrivée de M. Sébastien Martin (CUI temps complet), à compter du 1er septembre 2016.

4 agents nous ont quitté, un seul a été recruté.

Service informatique

- Le départ de M. Alan Poisson par voie de mutation à compter du 1er mai 2016 (temps complet) vers la CC2SO.

Service entretien

- L'arrivée de Mme Laëtitia Giansily le 15 février 2016 (contrat d'avenir à temps non complet puis à temps complet depuis le 1er octobre 2016).

Service animation

- La mise en disponibilité de Mme Myriam Szarwark, à compter du 1er mai 2016 (titulaire à temps non complet 18/35ème).

Service restauration

- Le départ en retraite de Mme Lucienne Régnier, à compter du 1er février 2016 (titulaire à 23/35ème).

En résumé, à ce jour notre collectivité compte :

- 10 agents au service technique :
  - 8 titulaires à temps complet, dont 2 en poste thérapeutique.
  - 1 agent titulaire à 24/35ème.
  - 1 agent non titulaire en CUI à temps complet.
- 6 agents au service administratif dont 3 titulaires à temps complet, 1 stagiaire à 28/35ème, 1 stagiaire à temps partiel à 80%, 1 agent non titulaire en CUI à 24/35ème.
- 1 agent non titulaire en contrat d'avenir à temps complet au service entretien.
- 1 agent non titulaire en contrat d'avenir à 4/35ème au service entretien.
- 1 agent titulaire à temps complet au service police municipale.
- 1 agent titulaire à temps complet au service animation.

"J'invite le personnel technique à prendre conscience de la réalité, d'entendre et d'accepter."

Albert Noblesse
maire d'Airaines

Application de la loi NOTRe : une Nouvelle Organisation Territoriale de la République

En 2015 une nouvelle loi a complètement changé la donne au niveau communal, intercommunal, départemental et aussi régional. Elle bouleverse l'organisation et la façon de gérer notre commune. Airaines, plus qu'hier et encore plus demain, est totalement liée au sort et aux décisions de notre Communauté de Communes.

Naissance de la Com de com Somme sud-ouest « CC2SO »

Au 1er janvier de cette année, une nouvelle Com de com est née entre celle de Conty, Oisemont et la nôtre. Nous formons maintenant une communauté de 120 communes qui va du Translay à Oresmaux et d'Airaines aux portes de Grandvillers soit 38000 habitants ! 149 délégués titulaires sont au service de cette nouvelle structure.
Concrètement, ce sont de nouveaux projets dont les airainois vont pouvoir bénéficier :

- le centre aquatique de Croixrault qui ouvrira au printemps,
- la crèche d'Airaines avec ses 40 places et ses 13 emplois,
- le méthaniseur qui fédère les agriculteurs,
- la nouvelle unité de production qui arrive sur la zone de Croixrault, Société DEL MONTE - conditionnement de fruits et légumes frais avec la création de 200 emplois.

Transfert des compétences de la commune à la Com de com

Voici les compétences qui relèvent maintenant de la Com de com et non plus de notre commune : le développement économique, c'est à dire la gestion des zones industrielles et commerciales, l'éolien, l'urbanisme et l'instruction des permis de construire, les voiries, les écoles et la jeunesse, la bibliothèque, le tourisme, la culture, l'aménagement et l'entretien de notre rivière l'Airaines.
D'ici 2020 aura lieu le transfert de compétence sur l'assainissement collectif et sur la distribution d'eau potable. Il faut saisir cette chance pour engager la modernisation de notre fonctionnement communal. Même si la commune est toujours l'élément essentiel de notre ruralité, nous devons ensemble l'imaginer autrement et la faire vivre autrement.

François Rouillard,
Vice-Président de la CC2SO et adjoint

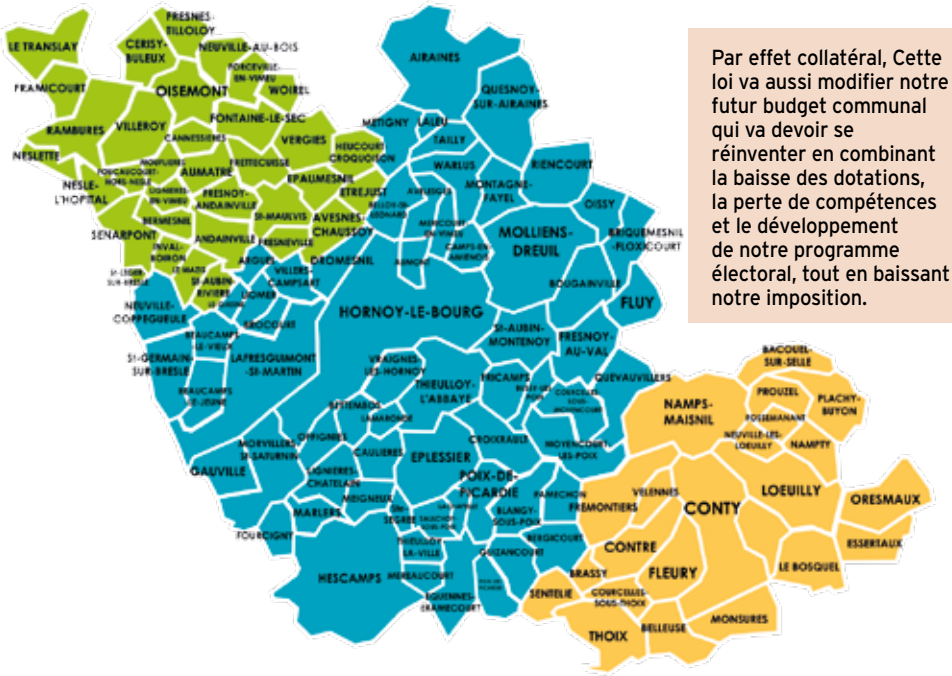

Par effet collatéral, Cette loi va aussi modifier notre futur budget communal qui va devoir se réinventer en combinant la baisse des dotations, la perte de compétences et le développement de notre programme électoral, tout en baissant notre imposition.

Un projet éducatif et social global pour Airaines

Depuis le 1er septembre 2016, la compétence du scolaire, périscolaire et de la jeunesse relève de la Com de com Somme sud-ouest (CC2SO).
Mais la commune d'Airaines prend toujours son rôle très au sérieux dans le domaine éducatif et dans la mise en oeuvre d'une politique éducative forte.
Le manque de transparence et d'informations ne me permet pas de donner une bonne lisibilité du déroulement des TAP (temps d'activités périscolaires) mis en place brillamment par la commune en septembre 2015 et cela m'attriste.

Des projets concrets

Le projet éducatif et social global que la municipalité mène depuis septembre 2014 est en bonne voie. Une première phase a permis un diagnostic partagé sur le volet "éducation/jeunesse" au sens large. Il a favorisé l'émergence de projets impliquant de manière coordonnée les différents acteurs locaux et suscitant la participation active des habitants :

- l'installation d'un parc de jeux à Airaines pour les plus petits jusqu'à 6 ans,
- la mise en place d'un conseil municipal jeunes (cf. article page 16),
- un forum emploi/formation,
- la recherche de subventions et le financement d'une salle multi-activités.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour participer à ce dernier projet en vous inscrivant dans nos groupes de travail.

"Merci à tous !
Je tiens une nouvelle fois, en tant qu'adjointe au maire, à remercier toute la communauté éducative ainsi que les associations pour leur grande implication dans ces projets et animations. Votre participation est précieuse pour valoriser les actions qui font des enfants des acteurs de leur projet d'animation."

Véronique Croiset
Adjointe au maire

Restauration des monuments commémoratifs

Depuis trop longtemps cette restauration a été reportée, il est de notre devoir d'entretenir la sépulture de nos anciens combattants. Tous les monuments sont en cours de rénovation.

→ *Avant.*

→ *Après.*

Tondeuse

L'achat de ce nouvel équipement était obligatoire suite à la reprise de l'ancienne machine par le concessionnaire. A notre grand regret, le contrat de location ne prévoyait pas le rachat de la machine en fin de contrat.
Cette tondeuse de grande capacité nous donne entière satisfaction.

Etude diagnostique eau

Il devenait urgent de connaître davantage toutes les spécificités de notre réseau d'eau potable afin d'appréhender au mieux les récents dysfonctionnements subis par les administrés (*cf. article en page2*).

Changement du moteur d'entraînement d'un des 3 agitateurs à la station d'épuration

Allées du cimetière

Ces nouvelles allées bitumées vont permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux circuler mais aussi d'améliorer le déplacement lors des obsèques.

Changements des menuiseries à l'école de musique et pose de stores

Achèvement du programme en cours dans la continuité des travaux effectués à l'Hôtel de Ville.

→ *Avant.*

→ *Après.*

Service de l'eau

Travaux d'urgence réalisés sur le réseau d'eau potable
(station de pompage route de Montagne)

Changement d'une pompe de relevage rue de l'église à Dreuil

Travaux de bordurage rue de l'isle

A la demande de la collectivité, l'ex-Communauté de communes (CCSOA) a réalisé ces travaux de bordurage d'un montant de 4 617 € financé à 50% par un fonds de concours par la Communauté de communes (2 309 € à la charge de la Commune).

Réfection de la salle des mariages et du conseil

Les peintures ont été refaites en grande partie par Dominique Bailleul avec l'aide d'un agent.
Le coût de cette remise en état a été pris en charge par monsieur le maire et les adjoints.

Panneau électronique

Cet outil est un moyen moderne de transmettre les informations, les alertes, les annonces des réunions communales ainsi que les manifestations organisées par les associations.

Investissements et travaux réalisés en 2017

Démolition des anciens bâtiments communaux

Trop longtemps repoussée, cette opération devenait urgente car le site s'avérait être très dangereux. Ce lieu était très fréquenté par les jeunes alors que les soubassements menaçaient de s'effondrer. Cette démolition va permettre d'augmenter la place pour le stationnement des véhicules mais également d'avoir une perspective sur les Tours de Luynes et un accès aux douves du château.

→ *Avant.*

→ *Après.*

Pose d'alarme aux ateliers communaux

Suite à deux vols successifs et pour éviter l'accès de ces lieux notamment en dehors des heures d'ouverture, nous avons pris la décision d'installer un système d'alarme et de caméras de surveillance mais également la pose d'une clôture et d'un portail.

Investissements prévus en 2017

Achat d'une balayeuse

Nous avons opté pour le programme phyto II qui consiste à diminuer l'utilisation des produits phyto-sanitaires de 50% en 2018 pour arriver progressivement vers le zéro phyto **dans l'intérêt du bien-être de nos administrés**. Cet engagement nous a permis d'obtenir 30% de subvention de la part de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le coût de cette acquisition s'élève à 18 600 € TTC.

Travaux en cours par la SIP

Travaux de réhabilitation des 114 logements de la Société Immobilière Picarde : travaux d'isolation, de réfection de charpente, couverture et chauffage. Cela va permettre de valoriser les logements sociaux au sein de notre ville.

Parc de jeux enfantins

Le dispositif sera probablement installé sur le terrain situé au bout du collège rue Jules Verne avec l'accord du Syndicat Intercommunal Scolaire d'Airaines (SISCO) via son Président Monsieur Jean-Marie Snauwaert que nous remercions.

Réfection des trottoirs

dans les rues situées entre la route de Oisemont, départementale 936 et la rue de Luynes. En 2016, la Communauté de communes a réalisé l'étude de réfection d'environ 2 454 m² de trottoirs pour un coût approximatif de 65 714 € HT.

Réfection de rue

Impasse du Moulin, secteur de Dreuil, ces travaux permettront de résoudre le problème d'assainissement pluvial et seront financés à 50% par un fonds de concours de la CC2SO pour un montant de 4 991 € HT.

Décorations de noël

Programme complémentaire dans la continuité de celui de 2016. Pour mémoire, la dépense d'investissement en 2016 s'élevait à 5 547 €.

L'étude de faisabilité relative à l'extension de l'Hôtel de Ville, de la rénovation de la salle polyvalente et l'aménagement de la place du Commandant Seymour.
L'étude va se dérouler toute l'année 2017 pour une mise en oeuvre en 2018.

Préservons notre ville

Préserver l'image d'une ville est une préoccupation de tous les instants car c'est préserver son cadre de vie.

Faut-il mettre en avant le mot civisme plutôt que réglementation ?
En tout état de cause, partageons l'honneur d'habiter une ville propre mais partageons aussi les petits efforts à faire au quotidien par chacun d'entre nous. Avec le printemps, un rappel de certaines règles relatives au nettoyage dans notre commune et à la gestion des déchets est fait pour que notre Ville reste propre.

Les déjections canines :

Malgré les divers rappels, nous continuons à constater la présence de nombreux excréments de chiens sur nos trottoirs. Il convient de ne pas oublier que tout propriétaire d'un chien est tenu de ramasser les déjections canines de son animal domestique. Rien n'est plus désagréable que de voir, au même titre que les papiers et les déchets divers, des déjections envahir et souiller les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux pour enfants. Combien d'entre nous n'ont pas maugréé un jour contre ces déjections canines, causes de bien des tracas dans notre vie quotidienne (glissade, mauvaises odeurs, slaloms en poussette ou en fauteuil roulant). Les animaux de compagnie font partie du paysage d'une ville et ils seront d'autant plus appréciés si chaque maître prend systématiquement l'habitude d'emporter un sachet. **Il en va de la sécurité sanitaire de tous.**

Les déchets :

Les agents municipaux assurent tout au long de l'année, le nettoyage des rues lorsque des indélicats sèment leurs emballages de fast-food, des papiers gras, des canettes, des mégots de cigarettes et d'autres déchets sur la voie publique.
De nombreuses poubelles sont en place. Il convient de les utiliser plutôt que de jeter des déchets sur la voie publique.

Le balayage du trottoir et du caniveau au droit de chaque habitation par le riverain est fortement apprécié.

Les collectes des déchets effectuées par Trinoval ont lieu :

• le mardi des semaines paires pour le tri sélectif **(conteneur jaune)**

• tous les mercredis pour les ordures résiduelles (**conteneur noir**).

Merci de présenter vos déchets à la collecte la veille au soir et de ne pas laisser votre conteneur sur la voie publique au-delà du jour de ramassage.

Les déchets verts :

Un service de dépôt de déchets verts est mis en place depuis 2014 et très apprécié. Cependant depuis quelques temps, des personnes déposent leurs déchets divers aux ateliers municipaux et transforment ainsi le dépôt destiné aux déchets de tonte de pelouse et taille de haies en décharge sauvage. Ces comportements et agissements malveillants nuisent à la qualité de vie pour tous les habitants et dénaturent l'image de propreté et la préservation de l'environnement et pourraient remettre en cause cette prestation de service.

De plus les agents communaux passent énormément de temps à trier et assurer le transport en déchetterie. Le maire, Albert Noblesse, tient à rappeler que **la déchetterie d'Hallencourt ou de Thieulloy** est à la disposition de tous, gratuitement, et que ce genre de dépôt sauvage est fortement réprimandable.

Le stationnement :

Il est regrettable de constater que les piétons, les personnes à mobilité réduite, ainsi que les personnes utilisant une poussette sont, trop souvent, gênés par le non-respect des règles de stationnement. **De même, veuillez respecter le stationnement devant les écoles, notamment devant l'école élémentaire où un arrêté municipal réglemente le stationnement suites aux mesures de sécurité du plan vigipirate renforcé.**

Seuls les parents d'élèves sont autorisés à stationner devant l'école élémentaire pour permettre **uniquement** de déposer et reprendre leurs enfants. Chacun est en mesure de comprendre que ce non-respect des règles de stationnement, aux conséquences pouvant se révéler dramatiques en cas d'accident, pourrait être facilement évité.

Un peu de civilité, de réflexion et quelques pas en plus suffisent, utilisez les places de stationnement !

Un comportement responsable évitera de devoir recourir à des mesures contraignantes et contraventionnelles... (article R 417-10 du code de la route).

NOTRE SÉCURITÉ, ET CELLE DE NOS ENFANTS N'ONT PAS DE PRIX !

La saint Clément, une sacrée aventure

2016

Pour la première fois dans son histoire, la fête de la Saint Clément a dû faire face à une tempête incroyable... De mémoire d'airainois, on n'avait jamais vu ça : des barnums envolés vers 5 heures du matin, des camelots ensuite qui ne savaient que faire, présenter leurs produits ou partir ? Et pour parfaire le tout, les vitres de la salle des fêtes qui sont tombées à l'intérieur, heureusement sans faire de victime, d'où l'obligation d'annuler le vin d'honneur ainsi que les repas prévus initialement.

"Une histoire qui finit bien"

Finalement, Monsieur le Maire a décidé de maintenir la foire et la majorité des commerçants sont restés. Courageuse décision puisque l'après-midi fut agréable et nombre d'entre eux étaient satisfaits de leur journée. Le concours agricole et la parade des chevaux ont tenu toutes leurs promesses.
Et pour la première fois, nous avons réuni sur notre sol, une délégation de nos amis venus de Kriftel et nos amis gabonais venus de Belgique. Souhaitons qu'en 2017 le temps soit au beau fixe !

321 colis pour les aînés, "joyeux noël !"

Le 17 décembre, la municipalité accueillait à la salle des fêtes les personnes âgées de plus de 65 ans, pour une réception suivie de la remise des colis de noël.
Cet après-midi convivial a fait le bonheur des **200 personnes présentes**, qui ont pu déguster un chocolat, un café ou un vin chaud.
Les élus ont distribué le colis au domicile des personnes qui n'ont pas pu se déplacer à cette cérémonie.

Les 100 résidents de l'EHPAD ont, quant à eux, reçu la visite de M. Le Maire et de son adjointe en charge du CCAS, un ballotin de chocolats leur a été distribué.

Votre comité des fêtes

"L'équipe du comité des fêtes s'investit tout au long de l'année pour vous proposer des fêtes communales de grande qualité. Je tiens aussi à remercier tous les membres pour leur courage et leur dévouement !"

Dominique Bailleul

Association Airaines Initiatives "RNI"

L'année 2017 sera une année de transition pour notre association, avec le transfert de compétence touristique à la communauté de communes.
Voici les nouvelles des manifestations que nous organisons d'habitude :

- En raison de l'état d'urgence et du calendrier électoral, le carnaval est reporté à l'année prochaine, en accord avec nos partenaires habituels, mairie, comité des fêtes, associations.
- Le salon des minéraux n'est pas reconduit : après douze éditions successives, il était clair qu'il ne mobilisait plus beaucoup de visiteurs.
- Les floralies auront lieu le 14 mai.

Lors de notre assemblée générale du 3 juin 2017, un renouvellement de notre équipe, à l'issue de son mandat de trois ans, appellera de nouveaux bénévoles et de nouvelles idées pour participer à l'animation festive de notre commune. Les candidatures seront les bienvenues.

Contact : secretaire.rn.initiatives@gmail.com

UN ÉVÉNEMENT
À NE PAS MANQUER

2017

Le 37ème rallye régional de Picardie

Attention notez dès maintenant la nouvelle date

Il sera organisé les **18 et 19 novembre 2017** par l'ASA Picardie, Comité Nord Picardie. Le report de date est lié d'une part aux échéances électorales et d'autre part au calendrier des épreuves nationales.

Autres manifestations 2016 :

• Le repas des aînés
jeudi 5 mai
Ce sont 224 repas qui ont été servis par le restaurant "le café de la gare" et agrémentés par une animation basée sur les légendes et fort appréciée de tous les participants aux agapes.

• Rallye de Picardie
21 et 22 mai
Pour la deuxième année consécutive, le rallye de Picardie s'est déroulé à Airaines, toujours avec la même passion de la part des spectateurs de toute la région. Très appréciée des organisateurs du Rallye, notre ville fait l'unanimité pour les parcours, l'organisation et aussi pour l'accueil. Événement diffusé dans toute la France et au-delà par la presse spécialisée.

• Feu de la Saint-Jean
18 juin
Le feu de la Saint-Jean a eu lieu pour la troisième fois depuis notre élection, avec un petit bémol puisque le bois était détrempé par d'importantes pluies, le feu a eu beaucoup de difficultés à s'allumer. Cela n'a pas empêché son embrasement avec la persévérance des organisateurs. Une très bonne ambiance régnait sur le site.

• Festival de l'accordéon
3 juillet
Ce festival fêtait son quinzième anniversaire. Toujours autant de succès auprès des danseurs venus de toute la région et des départements voisins.

• Fête locale de la Saint-Denis
8 et 9 octobre
Le traditionnel lâcher de ballons a attiré beaucoup de participants, 410 baudruches se sont envolées pour une destination inconnue, 49 ont été retrouvées et retournées en mairie.
Samedi 28 janvier, la municipalité a convié les 15 heureux gagnants pour la remise des récompenses. Le vainqueur a vu son ballon parcourir une distance de 550 km.
Toutes les autres animations ont remporté un vif succès à savoir : le concours de pétanque, la soirée couscous, le concert de la batterie fanfare sans oublier le salon artisanal et gastronomique avec le 15ème concours de tarte organisé lors du rebond de la fête.

• Noël des enfants des écoles
Le 16 décembre
300 enfants des écoles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un goûter suivi d'un spectacle de Noël offert par la Communauté de Communes. A la sortie, un paquet de chocolat était distribué à tous les élèves ainsi qu'à leur professeur par le Père Noël. Le goûter et les friandises ont été offerts par la Commune. L'émerveillement et le bonheur des enfants est notre plus belle récompense.

• Après-midis récréatifs
Du 19 au 21 décembre
Environ 500 enfants sont venus se divertir sur les structures gonflables installées au gymnase du collège où le rire et la bonne humeur étaient de la partie.
Animations réussies grâce à la participation de plusieurs associations (le comité des fêtes, atout lire, le judo-club, l'AS2A, le comité de jumelage et Bouge d'Hallencourt) et des communes environnantes suivantes : Quesnoy-sur-Airaines, Métigny, Tailly l'arbre à mouches, Riencourt et Bettencourt-Rivière. Un grand merci tout particulièrement à Airaines Initiatives qui est à l'origine de cette action.

Le calendrier des manifestations 2017

Récemment distribué dans les foyers airainois, cet agenda vous annonce les événements prévus sur notre commune en 2017.

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont, d'une façon ou d'une autre, contribué à la conception de ce calendrier, notamment RNI, le Comité des fêtes et tout particulièrement les annonceurs qui ont généreusement participé. »

Dominique Bailleul

Airaines se dote de son association en faveur du Gabon

L'Association **"Les Amis Airainois et Gabonais en action"** a vu le jour le 3 décembre 2016. Nathalie Cagny, sa Présidente et Marc Radjoumba, son Vice Président, se félicitent de cette création, après des échanges multiples, lors des manifestations à Airaines chaque mois de juin depuis plusieurs années. M. Radjoumba est également le Président de l'Association des Gabonais du Bénélux.

"Les Amis Airainois et Gabonais en action" a pour but de :

- Développer les relations entre Airainois et Gabonais,
- Servir de tremplin entre les différents partenaires (associations, entreprises, organismes, institutions,...) afin d'aider et de soutenir des actions dans différents domaines,
- Défendre et promouvoir la mémoire européenne des tirailleurs des Colonies de la première et seconde guerre mondiale de tous les pays ainsi que ceux des combats d'Airaines et le Capitaine N'Tchoréré.

Le 1er festival de la culture gabonaise aura lieu le **29 avril 2017** à la salle des fêtes d'Airaines. Une date à retenir dès maintenant dans vos agendas !

Pour toute information complémentaire ou adhérer à l'association, vous pouvez contacter Nathalie Cagny au 06 80 66 02 47.

Comité de Jumelage Airaines-Kriftel

Le Comité de Jumelage a organisé une colonie avec des jeunes de 12 à 16 ans venant d'Airaines, de Kriftel (Allemagne) et de Pilawa Gorna (Pologne) du 13 au 20 août 2016.

Après une halte des français à Kriftel, les jeunes ont passé quatre jours ensemble à la fondation Kreisau, en Pologne. Au-delà d'une rencontre, ils ont également réfléchi sur l'avenir des relations inter-européennes, en partant d'expériences historiques. Le lieu se prêtait particulièrement à cela puisque la fondation est installée dans les locaux du château de la famille von Moltke qui fut à l'origine du groupe de résistants du « Cercle de Kreisau ». L'exposition permanente dans le parc traite de ce sujet et amène à une réflexion autour de quatre mots-clé : **Europe - Mémoire - Courage - Futur** gravés dans les bancs de celui-ci.

Nathalie Cagny, Présidente du Comité de Jumelage.

Judo Club Airainois

NOUVEAUTÉ

Le Judo Club Airainois vous donne rendez-vous pour les cours de step, z dance, aéro dance, cardio fitness, T.A.B.A.T.A, interval training et fit ball avec Galina Romanenko, éducatrice sportive diplômée d'État et formatrice certifiée, les vendredis.

Les cours de préparation physique et de renforcement musculaire (musculation) sont donnés par Jean-Marie Quillet, diplômé d'État, les lundis, mercredis et dimanches.

Contact : 06 03 86 90 04 ou 06 12 40 13 35

AS2A, Association sportive Allery-Airaines

L'Association à vocation sportive, éducative et sociale regroupe plus de 200 licenciés (12 équipes en compétition chaque week-end). L'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés : 7 équipes jeunes (6 à 14 ans), 1 équipes U18 (15 ans-18 ans), 3 équipes séniors (19 ans-35 ans), 1 équipe vétérans (plus de 35 ans).

Site interne www.as2a80.fr - joelbonneval@yahoo.fr

Budget financé par les subventions communales, les collectivités territoriales, la DDJS, les partenaires commerçants et artisans, les cotisations, les manifestations sportives et extra sportives (réderie, soirées diverses, concours de pétanque, tombola de la Saint-Clément).

Cyclo-Club

Activités proposées par le cyclo club Airaines au cours du 1er semestre 2017 :

- **samedi 18 mars :** prix cycliste Jean Vérité - ouvert aux licenciés UFOLEP
- **lundi 1er mai :** randonnées VTT et pédestre à Dreuil-Hamel ouvertes à tous
- **dimanche 18 juin :** balade cycliste familiale avec casse-croûte tiré du sac - ouverte à tous.

Renseignements auprès de Charly Denoyelle au 03 22 29 36 87 après 18h00

41 associations à Airaines

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ball Trap Club
Miguel Levielle 03 22 29 31 65

Tennis Club
Philippe Collemare 03 22 29 27 36

Pétanque Airainoise
Jacky Ducrocq 03 22 29 34 16

AS2A (Football)
Joël Bonneval 06 82 56 95 94

ASCA (activités physiques)
Sylvain Hiver 06 25 04 81 93

KUNG-FU
Christophe Leblond 06 83 80 27 33

Cyclo-Club
Charly Denoyelle 03 22 29 36 87

Judo-Club
Jean-Marie Quillet 06 03 86 90 04

Handball Club
Isabelle Dupont 07 87 52 76 64

Mat-Racing Team
(motocross et quad)
Bruno Touzard 06 04 53 36 76

AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)
Michel Defoirdt michel.defoirdt@gmail.com

Société de chasse de Dreuil
David Sinoquet
sinoquet.david@wanadoo.fr

Société de chasse d'Airaines
Yvon Catel 03 22 29 04 95

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Batterie Fanfare d'Airaines
Jean-Jacques Caplier
03 22 29 39 98

Atout Lire (lecture - écriture)
Philippe Poirel 03 22 29 38 54

Tout à Trac (théâtre)
Philippe Poirel 03 22 29 38 54

Sauvegarde de l'Eglise de Dreuil
(restauration de l'église)
Françoise Jarett Geboes 03 22 29 41 02

Comité de Jumelage Airaines/ Kriftel (échange France/Allemagne)
Nathalie Cagny 03 22 29 94 65

AIRAINES Initiatives Peter Dubos
secretaire.rn.initiatives@gmail.com

Amis du Prieuré
(développement et rayonnement du Prieuré par une animation d'ordre spirituel, artistique et intellectuel)
Jean-Yves Bourgois 0322294505

EVA (ensemble vocal airainois)
Monique Rouillard 06 13 57 85 08

NOUVEAUTÉ ! **Amis Airainois et Gabonais en action**
Nathalie Cagny 03 22 29 94 65

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

ACPG CATM
(anciens combattants et victimes de guerre/combattants Algérie, Tunisie, Maroc)
Alain Carré 03 22 29 35 88

Ceux de Verdun
Robert Poiret 03 22 29 41 38

Souvenir Français
Robert Poiret 03 22 29 41 38

Les Amis de l'histoire d'Airaines et du 53ème RICMS
François Rouillard 06 11 26 40 49

ASSOCIATIONS CARITATIVES

Solidarité Airainoise et Environs (banque alimentaire)
André-Jean Colin 06 08 33 64 42

Restos du Cœur
Michel Miraut 06 15 27 59 20

AUTRES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes
Jérémy Leroy 06 33 76 79 00

Alcool Assistance - section locale
Jean-Robert Mille 06 10 14 95 09

Amicale des Anciens de l'Ouest Amiénois
(sorties à caractère culturel et de loisirs pour les retraités ruraux)
Thérèse Bazin 03 22 24 22 06

Club du Bon Accueil
(club du 3ème âge)
Bernadette Dhalluin 03 22 29 40 87

Amicale des sapeurs-pompiers
Clément Daboval 06 03 02 44 95

Jeunes Sapeurs-Pompiers
Mickaël Bailleul

Familles Rurales
Jean-Claude Héricotte
fam.rur.airaines@wanadoo.fr

Plaisir de créer (collage, tricot, couture, crochets, bricolage...)
Annic Galhaut 03 22 29 40 75

Maison pour tous
Jean-Paul Blanger 06 22 57 59 42

APEPAI
(association des parents d'élèves du primaire d'Airaines)
Stéphane Leclercq 06 15 29 22 71

APE du Collège
(association des parents d'élèves du collège)
Didier Mouquet 03 22 89 05 35

Foyer Socio-Educatif du Collège
Emilie Naillon 03 22 29 41 13

NOUVEAUTÉ ! **Avec'RN**
Pierre Quevauvillers 03 22 29 33 33

Renaissance de l'association AVEC'RN

Devant le constat que l'activité commerciale manquait de dynamisme et de reconnaissance dans la commune d'Airaines, un petit groupe de commerçants a décidé de passer à l'action, avec l'appui de la municipalité et un « démarchage » des commerçants et artisans locaux.

Nous savions qu'une volonté d'agir était présente, il fallait la mettre en marche : le 31 janvier 2017 la réunion de renaissance du commerce airainois avait lieu et avec 23 adhérents pour commencer, nous sommes heureux d'avoir une base solide qui permettra au nouveau bureau de l'association de lancer des animations dont nous parlerons dans les mois à venir, l'aventure redémarre !

Composition du bureau :

- Président : **M. Quevauvillers Pierre**
- Vice Président : **M. Bellegueulle José**
- Trésorière : **Mme Martin Christelle**
- Secrétaire : **Mme Plancot Cécile**
- Secrétaire adjointe : **Mme Roussel Evelyne**

Permanences en Mairie

NOUVEAU !

Permanence de la sécurité sociale

L'agence de la CPAM est fermée. Désormais une permanence est assurée en mairie le dernier vendredi du mois de 14h à 16h.

Pour tous renseignements,
composez le 3646 ou sur le site www.ameli.fr
adresse postale : 8 Place Louis Sellier, 80021 Amiens

Permanences de la trésorerie

Les permanences assurées par le Trésor Public derrière la mairie sont annulées. Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont mis en place une permanence au secrétariat de la mairie pour palier à la fermeture, **uniquement pour le paiement des factures d'eau** les lundis et mardis de 14h30 à 16h30. La municipalité a mis en place ces permanences pour faire face au désengagement de l'Etat. Rappel : Le guichet de la trésorerie d'Hallencourt est ouvert au public :
- le lundi de 9h à 12h et de 13h15 à 15h35,
- le mardi de 9h à 12h,
- le jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 15h35.

Permanence de la mission locale

Vous avez moins de 26 ans ?
Donnez un nouveau départ à votre parcours professionnel avec la MLIFE du Grand Amiénois.
Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire et vous cherchez un emploi
Vous vous interrogez sur votre futur métier
Vous souhaitez vous former
Vous recherchez des informations pratiques sur la mobilité, le logement, la santé, la connaissance de vos droits...
Rencontrez prochainement un conseiller de la MLIFE sur votre commune pour vous accompagner dans vos projets et vous apporter des réponses concrètes et individualisées à vos questions d'emploi et de formation.

Permanence en mairie le mardi matin uniquement sur rendez-vous

Pour prendre rendez-vous,
contactez le 03 22 90 65 66

Permanences des élus

M. Albert NOBLESSE,
Votre maire est présent en mairie du lundi au vendredi et joignable 7jours/7. Il reçoit sur rendez-vous chaque jour et le samedi si besoin.

Albert NOBLESSE, Maire
François ROUILLARD, 1er adjoint
Véronique CROISET, 2ème adjoint
Dominique BAILLEUL, 3ème adjoint
Paulette LOEUILLET, 4ème adjoint
Marcel LENEL, 5ème adjoint

uniquement sur rendez-vous
au 03 22 29 40 75

Permanence du Conseiller Départemental

Jean-Jacques STOTER
le 4ème samedi du mois
à partir de 10h30.
Sans rendez-vous.

Alcool assistance Section d'Airaines et ses environs

Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.
Nous sommes à votre écoute : **Jean-Robert et Janine Mille au 06 10 14 95 09 ou 06 10 85 82 07 - jr.mille@live.fr ou Suzanne et André Vacavant 03 22 29 35 09 ou 07 61 61 84 54 - andre.vacavant@orange.fr**

Les Permanences ont lieu au local de section au 16 rue Aristide Briand avec des groupes spécifiques : le 1er mardi du mois de 20h à 22h (dans 3 salles différentes).
Réunion "homme" (responsable-animateur : Jean-Robert)
Réunion "femme" (responsable-animateur : Suzanne)
Réunion "entourage" (responsable-animateur : André)
et une **réunion mixte :** le 3ème vendredi du mois à 20h.

Une permanence est également tenue à la Maison Médicale Pluridisciplinaire au 1 rue Jean Moulin le 4ème jeudi de 18h à 19h. Sans oublier une permanence à l'extérieur d'Airaines le 2ème lundi du mois de 18h30 à 19h30 à la Maison de santé de Poix-de-Picardie.

Le centre médico-social

Des discussions sont en cours concernant l'avenir du Centre médico-social, là-aussi si besoin, la municipalité mettra tout en œuvre pour faire face au manquement.

Nouveau dispositif à compter du 13 mars sur la délivrance des cnis

Un centre d'expertise et de ressource titres (CERT) **"CNI-passeport"** va ouvrir à compter du 13 mars prochain à Arras.
La procédure de recueil, d'instruction et de délivrance des cartes nationales d'identité va donc être harmonisée avec celle en vigueur pour les passeports biométriques.

La délivrance des cartes d'identité va s'appuyer sur la dématérialisation des procédures d'enregistrement et de transmission des dossiers et sur la télé-procédure.

De ce fait, **les demandes de carte nationale d'identité ne pourront plus être déposées en mairie d'Airaines** mais auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme c'est déjà le cas pour les passeports, dans les 16 communes suivantes :

Amiens, Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye, Rue et Saint-Valéry.

Nous recevrons prochainement des kits de communication qui seront mis à votre disposition au guichet de la mairie.

État civil 2016

Naissances

AVELANGE Gabrielle
BÉNARD CARON Charlotte
BONNARD Lola
BOUBET Tom
CREUZOT Florine
CORDELLIER COULON Loïs
DELPLANQUE AGAR Leelou
DUPUIS Lévanah
FLAMAND Dwayne
GLORIAN Théo
HÉNON Clara
LEFEBVRE Thibaut
MAGNIER Léane
MARTHELY Maelly
MÉLIN Emma
HARET Elisabeth
HENRY Gabriel
NGUYEN-PHUC Jules
REGNIER Valentin
ROLLÉ Caroline
ROSE Célya
ROUSSEL Julian

Baptêmes républicains

CAPRON Maïlys
MAIRESSE Noa
ROLLÉ Thyméo
VANDAMME Méline

Mariages

Corine N'ZI & Alexandre LACOUT
Nathalie LIBRAIRE & Gérald TERNOIS
Danielle VERDY & Eric BOURGOIS
Laurence FOULNY & Nicolas BERTHELOT-LECAT
Catherine COSETTE & Thierry FORMET
Delphine SÉGARD & David ROUSSELLE
Caroline DELBARRE & Thimotei GARET
Alexandre BOUBET & Fabien PUPIN
Corinne BACOUEL & Claude SINOQUET
Annick GOURLIN & Jean-Paul POUILLARD
Elodie PERIMONY & Aurélien NORMAND
Angélique POILLY & Christophe BOURGOIS
Magali DEMAREST & Martial MUNOS
Hélène PEZET & Manuel FROIDURE

Noces d'Or

Thérèse LENGLET & Ghislain HERNU

Décès

BAIX Arlette
BALLOT Charlotte
BECQUET Jean
BENOIST Jean-Claude
BOIGNARD Danièle
BREVIERE Simone
BROOD Guillaume
BRUXELLES Josette
CALIPPE Eric
CARBONNIER André
CAURE Geneviève
CORDELLIER Gilbert
CROISÉ Georgette
DABOVAL Michel
DE POURQUOY Jacqueline
DEPA Hubert
FERRE Renelle
GALLAND Micheline
JUSTE Yves
HELLIO Simone
ISAAC Gilbert
LAVENU Marcel
LÉCRIVAIN Nicole
LEGRIP Marguerite
MACQUET Liliane
METTEY René
NOÉ Claude
NOURRY Marie-Thérèse
PÉGARD Alain
PELTIER Aimé
PENIN Gilberte
RIDOUX Andrée
TELLIER Edmonde
TRAVET Madeleine
TUEUX Mauricette
SOVEAUX Jules
VANDAMME Olivier
VINCENT Josette

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal d'Airaines a décidé de créer un **conseil municipal "jeunes" ouvert aux jeunes nés du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2008, domiciliés à Airaines,** quelle que soit leur nationalité.

Notre ambition

- Développer le dialogue entre les enfants, les jeunes et les élus, un mode d'expression qui leur permette de formuler des propositions de réalisations dans leur commune.
  Nous souhaitons privilégier leur expression sur les sujets qui les concernent, dans un souci de connaître leurs intérêts et de prendre en compte leurs idées.
- Permettre aux jeunes de prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans la société, et ainsi de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en participant à la vie démocratique locale.
- Construire du lien social et intergénérationnel.

Le Conseil municipal jeunes constitue un espace de débat collectif sur la vie de la commune. Il permettra aux enfants engagés de réaliser des projets avec le soutien de l'ensemble de l'équipe municipale.
Il s'agit d'un lieu d'éducation civique vivant, véritable prolongement de l'action de l'école.
C'est une institution au service du développement du droit des enfants et des jeunes et un lieu d'expression auprès des élus contribuant à leur reconnaître une place dans la cité.

Sa composition

Le Conseil municipal jeunes est constitué **au maximum de 19 membres**, scolarisés ou non, ayant fait acte de candidature. La parité filles - garçons sera recherchée.
Doté d'un règlement intérieur remis à chaque élu, il sera composé de trois groupes ou collèges :

- **groupe des 9-11 ans :** enfants nés en 2006-2007-2008
- **groupe des 12-14 ans :** enfants nés en 2005-2004-2003
- **groupe des 15-17 ans :** jeunes nés en 2002-2001-2000 fréquentant ou non un établissement scolaire ou de formation.

Les élections du conseil municipal jeunes se dérouleront **les dimanches 26 mars et 02 avril 2017,** de 10H à 13H et de 14H à 17H, en mairie d'Airaines, seul bureau constitué.

Est électeur **tout jeune d'Airaines âgé de 6 ans** révolus au 31 décembre 2016, **à 17 ans** au 31 décembre 2017.

Chaque électeur votera à l'aide **d'une carte électorale** correspondant à son groupe d'appartenance, pour le collège électoral auquel il appartient. Les enfants de 6 à 9 ans voteront pour le collège des 9-11 ans.

Commissions communautaires de la nouvelle Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (CC2SO)
Election des membres constituant chaque commission en date du 6 février 2017
Désignation des délégués communautaires dans leur commission respective.

Les délégués communautaires avaient la possibilité d'être membre dans 2 commissions différentes, une troisième commission leur a été proposée.

- **Albert NOBLESSE :** Développement Economique, Bien Vieillir « social », Aménagement de l'espace/Éolien.
- **Dominique BAILLEUL :** Voirie, Equipement sportif aquatique, tourisme.
- **Marcel LENEL :** Urbanisme PLUi, Gestion du Patrimoine, SPANC – Érosion - Ruissellement.
- **Thierry FORMET :** Tourisme, Culture.
- **Déborah VAUDET :** Petite enfance, Enfance jeunesse.
- **François ROUILLARD :** Vice-président en charge de la Communication.

Le vice-président est membre systématique de l'ensemble des commissions.

Panneau électronique d'informations communales

annonce pour les associations

Nous nous sommes dotés d'un panneau électronique installé devant la mairie depuis le 15 décembre. Ce panneau offre un accès facilité à l'information, il a pour objectif de diffuser des informations ou événements se déroulant sur la Commune.
Les associations airainoises peuvent y publier des annonces sur simple demande par email : **etat.civil@mairie-airaines.fr**
L'annonce peut comporter 5 lignes maximum de 24 caractères/lignes, espace compris.
Ce panneau a été inauguré **le vendredi 20 janvier** en présence de M. Jérôme Bignon, sénateur, qui nous a alloué 3 000 € sur sa réserve parlementaire sur cet équipement dont le coût s'élève à 10 440 € TTC.

AIRAINES NOTRE VILLE - N°1 - février 2017 • Directeur de la publication : Albert Noblesse – **Comité de rédaction :** Dominique Bailleul, Véronique Croiset, Marcel Lenel, Paulette Loeuillet et François Rouillard – **Secrétaires de rédaction :** Cécilia Lenglet et Sophie Debris - **Coordination :** Cœur de cible – **Conception graphique :** Yves Girod-Roux – **Crédits photos :** Adrien Daboval et Mairie d'Airaines – imprimerie Communauté de communes Somme sud-ouest •
Suivez toutes nos actualités sur la page Facebook de notre ville : https://www.facebook.com/VilleAiraines/